



Retraites : assez de mensonges !

Une obsession récurrente anime les gouvernements depuis vingt ans : réformer les retraites. En France, le gouvernement Hollande-Ayrault projette une quatrième « réforme » à l'automne prochain, avec des arguments qui sont de faux prétextes : le poids démographique des retraités, un déficit plus important que prévu des caisses de retraites et l'allongement de l'espérance de vie autorisant à travailler plus longtemps. Aussi, l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active et les carrières de plus en plus heurtées (particulièrement concernant les femmes) rendront très difficile, voire impossible, la validation de quarante-trois annuités en 2035. Augmenter la durée

de cotisation revient en fait à faire baisser le montant des pensions sans oser le dire. Quant à vouloir faire travailler les salariés plus longtemps dans le contexte actuel de chômage, cela revient à préférer entretenir le chômage plutôt que payer des retraites. Maintenir les seniors au travail a pour conséquence essentielle d'empêcher les jeunes d'entrer sur le marché du travail ! Enfin, prolonger la durée d'activité obère le temps dont les salariés disposent pour jouir réellement des meilleures années de retraite.

L'objectif annoncé pour la nouvelle « réforme » est de combler un déficit des régimes de retraites qui

serait d'environ 20 milliards en 2020. Mais cette aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui entraînent une montée du chômage... et donc une diminution des cotisations. En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et

écologique permettrait déjà de résoudre une bonne partie du problème.

La part des retraité-es augmentant dans la population, il est nécessaire – sauf à vouloir les appauvrir – d'attribuer aux pensions une part plus grande de la richesse créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les divi-

dendes versés aux actionnaires. Cette mesure n'aurait pas d'impact sur la sacro-sainte compétitivité des entreprises. Mais – et c'est là que le bât blesse – cela suppose un « choc de répartition » et non un choc de compétitivité.

Les Comités locaux d'Île de France vous invitent à venir vous informer et débattre de ces questions qui, loin d'être techniques et réservées aux experts, méritent un vrai débat de société.

C'est à nous de choisir et de bâtir notre système de retraite, notre société, nos vies !



DELIGNE-ICONOVOX

Les Comités locaux Attac d'Ile-de-France vous invitent à des réunions publiques

- **Mardi 10 septembre, à 20 h, Attac Paris 15** sera au Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, Paris 15° (M° La Motte-Picquet). Réunion animée par Daniel Rallet (FSU, conseil d'administration d'Attac).
- **Mercredi 18 septembre, à 19 h 30, Attac Paris 13** sera au « 75 », 75 bd Vincent Auriol, M° Chevaleret, avec Christiane Marty (conseil scientifique d'Attac et Fondation Copernic).
- **Mercredi 18 septembre, à 20 h 30, Attac Colombes** sera à la Salle de la vie associative, 4 place du Général Leclerc, à Colombes, avec Pascal Franchet (vice-président du CADTM-France), et Adda Bekkouche (membre du Conseil scientifique d'Attac).
- **Lundi 23 septembre, à 19 h 30, Attac 93 Sud** sera à Comme vous émoi, 5 rue de la Révolution, à Montreuil, avec Verveine Angeli (Attac France) et Bernard Friot (Réseau Salarial).
- **Mardi 24 septembre, à 20 h, Attac Paris 12** sera à la Maison des associations du 12°, 181 avenue Daumesnil, M° Daumesnil. Réunion animée par Pierre Khalfa (coprésident de la Fondation Copernic).
- **Mercredi 25 septembre, à 20 h 30, Attac 92 Clamart** vous attend salle Jacky Vaclair (place de la mairie).
- **Mercredi 26 septembre, à 20 h 15, Attac 92 Chatenay-Antony-Bourg la Reine-Le Plessis Robinson-Sceaux** vous attend salle Henri Lasson, Passage du Square, Antony (RER B Antony).